



REGLEMENT 2025

Art.1 Organisation:

Organisateur = Association Déclic04 : Téléphone : 06 80 02 26 23

Quand = Samedi 13 septembre 2025

Où = l'Escale – 04160. coordonnées GPS Décimal : 44,084903 / 6,023425 - Sexagésimal : N 44°5'5 6'5 " / E 6°1'24 33". Epreuve individuelle ouverte à toutes et à tous (licenciés et non licenciés). 2 circuits courses chronométrées :

10km départ 17h00 - 7km Marche nordique départ 10h00 - 8km:Rando 09h00

Le 10km fait partie du Super Challenge F.S.G.T.

Courses enfants auront lieu à partir de 16h15 : distances : 3000m, 1500m et 300m. Inscriptions gratuite et sur place. Autorisation parentale obligatoire !

Art.2 Inscriptions & Dossards: Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Pour l'envoi par courrier le dossier doit être complet (Bulletin d'engagement daté et signé + Certif ou copie de la licence + règlement) à envoyer à l'adresse suivante: ASSOCIATION DÉCLIC 04 - 1 RUE DU PROFESSEUR FRANÇOIS ARNAUD - 04160 L'ESCALE. Chèque à l'ordre de Déclic 04 (avant le 10 septembre). Attention! pour les engagements après le cette date et sur place le jour de la course le tarif sera majorée de 4€ pour le 10km.(*Se munir d'épingles). La remise des dossards s'effectuera sur place le jour de la course à partir de 16h00. Nous recommandons de privilégier l'inscription en ligne. Pour le programme et les infos: www.declic04.fr

Art.3 Sécurité - assistance - assurance : Une liaison téléphonique sera mise en place avec poste de secours au départ, sur certains endroits stratégiques du parcours et arrivée. Présence d'une équipe de secouriste et d'un médecin. Les organisateurs ont souscrit une police d'assurance responsabilité civile, pénale et recours à l'exception de tout autre risque. Dans le cadre de la mise en place des nouvelles règles de sécurité, il devra être remis à l'organisateur une attestation « PACOURS PRÉVENTION SANTÉ (PPS) » datant de moins de trois mois pour les adultes et les non licenciés FFA. les concurrents mineurs devront fournir une autorisation parentale. Le coureur déclare avoir pris connaissance du présent règlement..

Art.4 Matériel et conseil équipement: Recommandation de l'organisateur. Deux postes de ravitaillements seront prévus sur le parcours et un poste à l'arrivée. L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours et éventuellement avancer ou retarde l'horaires des départs en fonction des conditions météo et maintient la manifestation. *Ne prenez pas de risque avec votre santé et votre sécurité.

Art.5 Couverture photographique et audiovisuelle: Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image vidéo ainsi que la publication des résultats concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci. Tout point non prévu par le présent règlement est du ressort du comité d'organisation dont les décisions sont souveraines.

Art.6 Parcours: Renseignements techniques auprès de Marc Bévilacqua. Tél: 06 80 02 26 23 ou par E-mail: tcdeclic04@gmail.com - Plans et profils sont visibles sur le site: http://www.declic04.fr

Art.7 Engagement moral des coureurs : Chaque coureur s'engage à respecter l'environnement, la nature et les propriétés privées, les règles du code la route, les coureurs, les organisateurs ainsi que les bénévoles. Chaque coureur aura obligation de porter assistance à tout coureur en danger, le temps que les secours prennent le relais. Tout manquement au respect des règles ci-dessus pourra entraîner la mise hors course décidée de plein droit par l'organisateur.

Art.8 Classements et récompenses : Dotation de la course à tous les inscrits. Seront récompensés les 3 premiers et les 3 premières au scratch du 10km et le premier de chaque catégorie (H et F). Récompense Challenge du nombre et classement par équipe de 4 coureurs. La remise des récompenses se déroulera à partir de 18h30. Dotations diverses fournies par nos partenaires.

